

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Guérini

Date de dépôt: 11 mars 2004

Interpellation urgente écrite **Veut-on la « mort » du Carnaval d'Onex ?**

Depuis de nombreuses années, Onex fête son Carnaval ! Cette année, l'événement s'est déroulé les 5, 6 et 7 mars 2004.

Cette fête populaire est l'occasion de réunir un grand nombre de personnes d'horizons variés, et c'est un rendez-vous que bien des citoyens ne voudraient manquer sous aucun prétexte. La **diversité sociologique** de cette ville est une de ses caractéristiques, et le carnaval est un **moment privilégié** de rencontre et de convivialité. Il a réuni plus de 25'000 personnes cette année (Tribune de Genève du 8 mars 2004) !

Malheureusement, cette fête a été gâchée par une initiative de la Police cantonale, qui a profité de l'événement pour - le vendredi soir - dresser **plus de 140 contraventions à des automobilistes participant à la fête**. Certes ils étaient dans la plupart des cas garés hors case de stationnement, mais aux dires de plusieurs témoins, jamais de manière dangereuse pour la circulation ou les piétons. (Les véhicules qui entravaient déraisonnablement la circulation ont été très normalement enlevés, et ce ne sont pas ceux-ci l'objet de la présente interpellation.)

Cette initiative a été d'autant plus choquante qu'il faut rappeler ici une autre caractéristique de la cité d'Onex, celle de son développement qui s'est opéré de manière très rapide (lié au besoin urgent de logements dans les années 60). Les **infrastructures** indispensables à une telle augmentation du nombre d'habitants **n'ont pas suivi**, ce qui fait qu'aujourd'hui on doit constater, entre autre, un cruel manque de places de parking, tant pour les

habitants que pour les visiteurs ; et ceci est particulièrement vrai lors de manifestations de l'ampleur de celle du carnaval.

Pour palier à cette difficulté, et de manière plus large, pour régler les problèmes de sécurité, nous avons appris lors du Conseil municipal du 9 mars 2003, que les autorités onésiennes avaient mis sur pied un **groupe de coordination** comprenant, entre autre, des représentants des autorités, de la **Police cantonale**, des organisateurs, des ASM, etc, sachant que le carnaval allait attirer une grande foule. Au sein de ce groupe, les différentes modalités pratiques de la gestion de cette fête ont été réglées, plus particulièrement la problématique du parcage, avec une certaine garantie d'approche "souple" de la part de la Police pour les infractions légères au parking sauvage.

Malheureusement, à l'évidence, **c'est la manière forte qui a prévalu**, ce qui est surprenant car contraire à la volonté affichée de la Police de vouloir se rapprocher de la population. Le carnaval d'Onex était pourtant une excellente occasion de concrétiser l'image d'une Police conviviale lors d'événements festifs et populaires !

Mes questions :

- 1) Ces contraventions, sont-elles une conséquence d'ordres donnés par la hiérarchie policière ?
- 2) Si non, est-ce que le DJPS entend annuler ces contraventions ?
- 3) Si ces contraventions sont annulées, comment le département pense-t-il prévenir les automobilistes concernés ?
- 4) Quelles étaient les consignes données à la Police pour la gestion de la fête du carnaval d'Onex ?
- 5) Comment sont retransmises au personnel de base les décisions prises dans le cadre du groupe de coordination ?
- 6) A l'avenir quelles mesures le DJPS pense prendre pour qu'un tel problème ne se reproduise pas, et que les accords conclus soient respectés ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces questions, et pour les réponses que vous leur apporterez.